

Diaporama BP 2023

D1 : J'ai essayé de limiter les tableaux puisque vous avez reçu l'ensemble des synthèses ainsi que les différents budgets avec les commentaires qui vous permettent de mieux comprendre certains chiffres.

D2 : Des affectations de résultat qui évoluent par rapport aux années passées puisque pour 2023 nous vous proposons d'affecter 81% du résultat de fonctionnement sur le fonctionnement. Ceci est en partie dû aux écritures d'amortissements qui représentent chaque année des sommes importantes 650 K€ en 2023 et grève donc de façon importante notre résultat de fonctionnement même si on les retrouve en recettes d'investissement.

D6 : **Augmentation /BP 2022 de 8,26 %**, en lien notamment avec l'augmentation du chapitre des charges à caractère général (+ 26 % et + 259 K€/BP 2022) . Cette augmentation est dû comme vous le savez aux augmentations très importantes des coûts de l'énergie + 305K€ /BP 2022

Chapitre autres charges de gestion courante (+ 47 500 €). Soit 5,78 %

Forfait élève : 882,32 € en 2023 contre 798 € en 2022

Ogec : Forfait (262 932 €)+ cantine (25 000€) + garderie (8 800) + périscolaire (1 490€) = 298 222 € (275 075 € en 2022 soit +23 147 €/2022)

Soutien aux associations : fichier détaillé de l'ensemble des subventions.

TOTAL ALLOUES 6574 - Assoc & org de droit privé : Sports 47 284,80 €, Culture 877,40 €, Jeunesse 290 235 € (Léo Lagrange : 284 670 €), Environnement 494,60 €, Social 451 € : **Total alloués 339 342,80 €**

D 7 :

1) Les impôts et taxes restent toujours notre principale ressource : **près de 52%**

Taxes foncières et d'habitation : 2 213 157 € soit + 185 €/BP2022, + 8, 79 % /BP2022

FPIC : 85K€ et Taxes additionnelles aux droits de mutation : 110K€ (nous sommes restés prudents)

2) Côté Dotations et participations : 1 220 K€ en augmentation de 4,10% **(26 % de nos recettes)**

Forfaitaire (538 K€, stable), DSR (362K€, en augmentation de 42K€), DNP (189K€, stable)

Participation de l'état sur les rémunérations à la médiathèque (3 ans à 70% et 2 ans à 35% à partir de 2024)

3) Excédent antérieur reporté de 700 000 €

4) Un retour à un niveau « normal » des produits des services notamment les redevances des services périscolaires (+20K€/ BP2022)

Atténuation de charges : remboursement des arrêts de travail

Opération d'ordre : quote-part de subvention

Produits exceptionnels : participation de l'état pour l'emploi de conseiller numérique

Produits de gestion courante : Location TAD + immeubles divers (La Poste, Praticiens Algéco) / Fin du virement de Keromnes

D9 : Un BP qui baisse légèrement de 10% , - 358 802 €

D10 : Les remboursements correspondent à la cote part de la TA sur la zone de Kerhuel que nous devrions reverser à la CCPI

Opération d'ordre : quote-part de subvention (que nous avons en recettes en section fonctionnement)

D11 :

Eclairage public : rénovation en lien avec le SDEF : 30 K€

En travaux de voirie les 600 000 € couvrent également la piste cyclable de Keromnès pour 220 K€ et les travaux d'aménagement vers le lotissement du Garo pour 120 K€ mais nous les retrouverons également en recettes dans le cadre de la convention avec le lotisseur AFB

D12 :

Rénovation salle Guy Magueur , APCP, donc pas de RE

Poursuite de travaux de rénovation à l'école ainsi qu'à la ME, des panneaux de basket, un abribus

Le Garo : nous avons prévu le changement de l'éclairage pour un passage en Led. Nous sommes plutôt sur une démarche de réalisation de devis et d'analyse pour éventuellement un investissement en 2024.

Equipements sportifs : restes engagés du Pare-ballons à Tollan, un budget alloué pour la rénovation de la salle de danse à proximité de la salle Guy Magueur.

Ar Stivell, TAD, Mairies : une somme de 50K€ allouée pour la réalisation d'étude sur la modification et l'optimisation du mode de chauffage dans nos locaux notamment (mairies, complexe Ar Stivell), implantation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments ...mais aussi projet de rénovation des hall d'accueil de la mairie de Milizac et du centre Ar Stivell, restes engagés correspondent en outre au panneau lumineux

Salle omnisports du Ponant : opération sous APCP et lancement des travaux en septembre

Eglises et chapelles : restauration des cloches de l'église de Guipronvel et réfection de la toiture de celle de Milizac

D13 :

Ceinture verte : finalisation des études du circuit d'interprétation (études et mobilier associé) et 1^{er} aménagement, le remplacement d'une structure de jeux à l'espace jeux du Ponant, des travaux d'aménagement pour la sécurisation du cheminement sur le parking de PAG.

D14 :

Moyens des services : l'acquisition du local Quemeneur et son aménagement, un micro tracteur, du matériel pour les services techniques dans l'optique d'améliorer les conditions de travail et d'optimiser les tâches, le logiciel informatique,

Les nouvelles propositions représentent 2 456 321,52€

D15 :

Nos dépenses d'investissement sont financées par notre solde d'exécution reporté et nos amortissements : 41%. Les subventions et conventions : près de 20%

D18 :

Dans les 47 304 € nous retrouvons 20K€ pour charges de fonctionnement avec notamment l'augmentation du coût de l'énergie et 27 307,87 € pour équilibrer la section

Charges : BP 2022 à 18K€ et CA 2022 : 16K€

D22 :

Un budget avec des écritures de stocks mais ce qu'il faut retenir sur cette année 2023 :

En section fonctionnement :

Charges à caractère général : 705 200 € : **restes engagés pour 605 200 € + aléas : 100 000 €**

Ventes de terrains : 134 442 € + 62 212,95 € d'équilibre

Section investissement : fin du remboursement de l'emprunt en 2024

Estimation prévisionnelle du projet :

- Dépenses : **3 764 805 €**
- Produit de cession : **4 891 585 €**

60 605 m² à 77 € HT /m² (92,40 TTC) - (délibération du 26/06/2017)

7 500 €/logement social (29 logements)

D25 : Ici également nous retrouvons des écritures de stock.

Précisions sur les dépenses de fonctionnement

Rappel : un emprunt de 480 000 € en 2018 pour financer l'acquisition de l'Espace Nedelec

Recettes € HT

Vente de lots à construire (assortie d'un cahier des charges) 130 000

DETR 2018 200 000

DSIL (30%) 420 000

Département du Finistère (20% démolition) 23 900

Pays d'Iroise Communauté 50 000

Emprunt communal 576 100

Total opération 1 400 000

D28 :

Un programme d'habitat dédié au logement intergénérationnel sur 8 730 m².

Nous retrouvons également des écritures de stocks mais retenons une estimation des travaux pour 1 446 K€ : 946 K€ de RE et 450 K€ + 50 K€ d'aléas

Un accord de DETR pour 98 000 € + 187 K€ de la Région Bretagne

Vente de 469 800 € à Guillermin Habitat, soit l'équivalent de 200 €/m².

Vente à Finistère Habitat : 400 000 €

Finistère Habitat vendra 9 logements en promotion immobilière (ou VEFA inversée) + 15 logements en PLS, 6 logements PSLA .

D34 : REMERCIEMENTS : merci à tous ceux qui se sont impliqués dans la réalisation de ce BP et qui se reconnaitrons, mention particulière à Hubert pour la partie Bâtiment et à Jean Christophe pour la partie sportive, sans oublier l'équipe des adjoints sur qui je mets la pression dès la fin de l'année pour réfléchir aux projets futurs Je n'oublie pas l'ensemble des agents qui ont particulièrement travaillé ce BP à savoir Delphine, Séverine, Benjamin, Ronan, et Paul bien sûr ! Et je n'oublie pas le Maire pour son regard expert et averti !